



## PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

*Direction départementale des territoires  
de Maine-et-Loire*

**Angers le 20 avril 2023**

*Service Sécurité et Education routière,  
Crises et Loire (SSERCL)*

*Unité Loire Navigation*

### DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE BASSIN DE LA MAINE

#### AVIS A LA BATELLERIE

Les usagers de la voie d'eau sont informés que la navigation est interdite provisoirement sur les rivières de la Mayenne et la Vieille Maine, à compter de ce jour, sur les communes de Montreuil-Juigné, Cantenay-Epinard et Angers, depuis le terrain de camping de Montreuil-Juigné jusqu'à la confluence Mayenne-Sarthe sur la commune d'Angers et sur la totalité du tronçon de la Vieille Maine jusqu'au mardi 25 avril 2025 à 00h00 en application d'un arrêté préfectoral modificatif DDT49/SSERCL-ULN/2023-04-04-bis du 20/04/2023.

Pierrick LEHOUX

Le cadre de permanence de la DDT